VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

URGENCE

Par Profil supprimé Postée le 07/12/2015 21:42

> bonjour mon frêre est en grave rechute et ne cesse de harceler mes parents, faibles et agés. Il sonne à n'importe quelle heure de la nuit et est dans un état dangeureux pour lui meme et ses proches (violences verbales et physiques)
> Quelles solutions pour efficacement le faire prendre en charge dans ces moments critiques? sachant qu'il refuse de se prendre en charge de lui même? merci

---

Mise en ligne le 10/12/2015

Bonjour,

Nous comprenons bien la situation très critique dans laquelle se trouvent vos parents et entendons votre inquiétude.

Sans l'adhésion de votre frère, vous ne pouvez pas le faire prendre en charge dans un centre de soin en addictologie. La seule procédure permettant de contraindre une personne majeure à se prendre en charge est l'Hospitalisation à la Demande d'un Tiers (HDT). Toutefois, cette démarche n'est possible qu'après avoir obtenu l'aval de deux médecins. Ceux-ci doivent avoir préalablement diagnostiqué la nécessité pour votre frère d'être admis en service psychiatrique au motif qu'il serait un danger pour lui même ou mettrait en danger des tiers. Cette mesure est plutôt une mesure de protection, pour protéger une personne d'elle même et son entourage, qu'une mesure de soin proprement dite. Nous ne la conseillons pas car il nous semble qu'il est préférable, quand cela est possible, de privilégier une démarche volontaire de la part de l'usager.

Si votre frère est menacant ou violent envers vos parents et les harcèle continuellement, il leur est possible de porter plainte contre lui. Même si nous comprenons que cette démarche est loin d'être évidente, c'est la seule manière pour vos parents de se protéger. Il vous est également possible de vous rapprocher de l'UTPAS de votre secteur(en se renseignant à la mairie ou sur internet) et de leur signaler cette situation de danger.

Devant cette situation délicate et anxyogène, nous vous conseillons, si vous le pouvez, de joindre un de nos écoutants au 0 800 23 13 13 appel gratuit de 08h00 à 02h00, anonyme et confidentiel, afin de trouver des pistes d'action plus précises: en nous indiquant votre ville, nous pourrons vous orienter vers un centre spécialisé en addictologie proche de chez vous ou/et de chez vos parents qui reçoit également l'entourage des consommateurs afin de leur apporter l'aide nécessaire.

Bien cordialement.